

tenue sous la présidence de Madame TRIOLET, assisté(e)
de Madame FOULON et Monsieur BUISSON, Conseillers
En présence de Madame DUCHESNE, Rapporteur public
Madame SANTERRE, Greffière

11 heures 30

01)	DOSSIER N° 2301100	RAPPORTEURE: Madame ANNE TRIOLET
Titre de l'affaire	M. Fabrice L. demande au tribunal d'annuler la décision implicite de rejet, née du silence gardé par la direction interrégionale des services pénitentiaires de Toulouse, rejetant de son recours amiable dirigé contre la décision du 4 novembre 2022 portant refus d'imputabilité au service de l'accident survenu le 4 janvier 2022	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur L. Fabrice	Maître DO AMARAL Alexandra (Cour)
Défendeur	MINISTÈRE DE LA JUSTICE	
02)	DOSSIER N° 2501945	RAPPORTEURE: Madame ANNE TRIOLET
Titre de l'affaire	Exécution du jugement n° 2103089 - Mme Valérie C. épouse B. demande au tribunal d'annuler la décision n° 21DP03 prise le 4 juin 2021 par le directeur départemental des territoires et de la mer portant non reconnaissance de la maladie de la requérante au titre des maladies professionnelles imputables au service, ensemble la décision implicite de rejet de son recours gracieux du 2 août 2021.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame C. épouse B. Valérie	Madame C. ép. B. Valérie
Défendeur	PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT	

Arrêté le 21/04/2026
Le président du tribunal